

Durant cette période
exceptionnelle,
nous vous invitons
à consulter régulièrement
notre portail, pour être
informé sur le déroulement
des travaux et les éventuels
ajustements concernant
l'offre de service.

ON DÉMÉNAGE
PENDANT
LES TRAVAUX!

- <https://mediatheque-departementale.isere.fr/>
- <https://mediatheque-departementale.isere.fr/default/en-travaux.aspx>

**POUR TOUTE QUESTION,
CONTACTER VOTRE RÉFÉRENT DE TERRITOIRE :**

- Réseau intercommunal des bibliothèques du Grésivaudan : Carole Scaringella
- Réseau Pass'thèque Médiathèques Saint-Marcellin Vercors Isère : Jean-Yves Fay
- Réseau des médiathèques de l'Oisans :
Cassandra Weihoff
- Bibliothèques en Pays Voironnais : Cassandra Weihoff
- Réseau des médiathèques du Vercors : Maxime Collomb
- Bibliothèques en Chartreuse :
Laurence Juhel et Sarah Favory
- Réseau intercommunal de lecture publique Maticena:
Cécile Gavard-le-Front
- Grenoble-Alpes Métropole : Christine Sartre
- Médiathèques et réseau de lecture publique du Trièves :
Christine Sartre



STOP

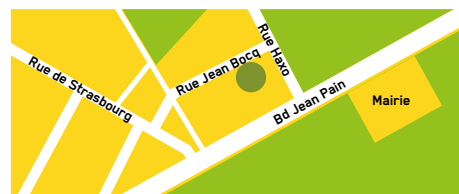
**À PARTIR DU MOIS D'AVRIL 2023,
ET POUR ENVIRON 1 AN,
LES LOCAUX SITUÉS
1, RUE ALFRED GUEYMARD
SERONT INDISPONIBLES !**

NOTRE ADRESSE TEMPORAIRE

**Hôtel du Département
Annexe - 9, rue Jean Bocq - 38022 Grenoble**

Bâtiment H, 2^e étage

Accès parking possible pour chargement uniquement



L'ensemble de l'équipe de la MDI reste à votre disposition pour vous assurer le meilleur service possible durant cette période de transition et pour préparer au mieux la réouverture dans des locaux rénovés.

NOUS CONTACTER

04 76 63 30 70 - mediath@isere.fr

CE QUI NE CHANGE PAS

■ Les navettes de réservation

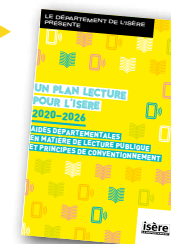
◀ L'accès à l'offre de formation de la Médiathèque départementale

Les aides financières départementales ▶

◀ La mise à disposition gratuite des ressources en ligne

■ L'accompagnement aux projets

■ Le lien avec votre référent de territoire



CE QUI CHANGE

LE PRÊT DE DOCUMENTS

■ J'emprunte des documents, des expositions et des outils d'animation

Uniquement par le biais de réservations et via les navettes

(pour les communes de l'agglomération grenobloise non desservies par navette, les réservations sont à retirer à notre nouvelle adresse)

- Les documents disponibles
- Les documents empruntés par d'autres bibliothèques

■ Je rends :

Uniquement ce qui est réservé par une autre bibliothèque, via les navettes, je garde ce qui n'est pas réservé.

